



N° 35
Octobre 2023

Nom de l'organisation:
USR CGT 37
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 38 53 81
usrcgt37@orange.fr

Édité par l'Union Syndicale
des Retraités CGT
d'Indre et Loire
Directrice de publication:
Isabelle DAVID
N° ISSN : 2275-4261

SOMMAIRE

- Page 1 : Editorial.
Page 2 : Les actions
Page 3 : Les brèves
Page 4 : Répression
antisyndicales : un pas a été
franchi sur fond de répression
d'état généralisée
Page 5 : La rubrique Eco :
qu'est-ce que l'inflation et
comment la combattre ?
Page 6 : Enfin, le ruissellement
capitaliste néolibéral va
bénéficier au secteur de la
santé
Page 7 : Savoir ce que parler
veut dire
Laïcité, attention à
l'instrumentalisation
Pages 8 et 9 : La CGT les JOP
2024. Des enjeux et des
ambiguïtés
Page 10 : Sport / Culture /
Loisirs

Découvrez le site
de l'Union Confédérale des
Retraités CGT :
<http://www.ucr.cgt.fr/>

Et le site de l'Union
Départementale CGT 37:
<http://www.ud37.cgt.fr/>

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Editorial

Jean-Louis CORVAISIER

Non ce n'est pas fini ... la lutte continue !

Dans notre précédent numéro, nous titrions « *non ce n'est pas fini ...tout commence* » en montrant que malgré la ratification de la réforme des retraites, Emmanuel Macron avait perdu la bataille de l'opinion et que la colère n'était pas retombée.

Nous avons salué l'extraordinaire soutien des organisations syndicales européennes car l'ensemble des salariées et des salariés, l'ensemble des retraitées et des retraités en Europe subissent le même sort à cause d'un capitalisme mondialisé appliquant partout les mêmes remèdes pour les mêmes maux. Le sondage IPSOS / Secours Populaire vient de montrer que la paupérisation des sociétés se retrouve partout en Europe.

Partout, on souffre de l'augmentation des prix avec l'envolée des prix alimentaires, de l'énergie, des matières premières avec ses conséquences sur les besoins vitaux et humains qui ne cessent de se dégrader.

Partout, on souffre de salaires trop bas, d'augmentations bien insuffisantes des pensions. Ainsi Bruno Le Maire, face au profond mécontentement, a été contraint d'annoncer une augmentation des pensions de 5,2% au 1^{er} janvier 2024. Cela concernera uniquement la retraite de base. Nos actions, nos pétitions l'ont contraint à faire cette annonce. Mais nous savons que ce rattrapage est très insuffisant et va entraîner de nouvelles pertes de ressources financières car nous contestons, à la CGT, l'IPCH – l'indice des prix à la consommation harmonisé - qui masque la réalité de l'envolée des prix.

Nous voulons 10% d'augmentations ! Rendez-vous dans les actions du mardi 24 octobre pour porter cette exigence.

Partout on souffre des inégalités en particulier des inégalités femmes / hommes et partout on souffre de la montée des idéaux nauséabonds de l'extrême droite qui arrive au pouvoir dans de nombreux pays d'Europe comme en Italie, en Suède et en Finlande.

C'est pourquoi, la CGT a convaincu l'ensemble des syndicats d'Europe à une grande journée européenne d'action le vendredi 13 octobre avec en préparation une grande euro manifestation en décembre prochain. Nous serons nombreuses et nombreux dans la rue :

- **Pour nos pensions et pour les salaires** : dans un combat de solidarité intergénérationnelle.
- **Pour l'égalité** : La CGT est mobilisée pour l'égalité salariale et professionnelle : revalorisation des métiers à prédominance féminine ; refonte et transparence pour l'Index ; pénalisation des employeurs qui discriminent.
- **Pour nos services publics** : Hôpitaux, petite enfance, aide à l'autonomie, travail social, écoles, enseignement supérieur, recherche... nos services publics sont à l'agonie. La CGT est mobilisée pour des investissements massifs dans les services publics de proximité et de qualité qui privilégient l'accueil physique des usagers.
- **Pour l'environnement** : Les conséquences du dérèglement climatiques sont dramatiques. Il est urgent d'agir pour une transition écologique socialement juste et une réelle planification écologique.
- **Pour les droits** : afin que cesse la répression contre les responsables et militants syndicaux et que nous gagnions des droits nouveaux pour de nouvelles conquêtes sociales.

« *Ceux qui vivent sont ceux qui luttent et les autres Je les plains !* » Victor Hugo

Jeudi 15 juin 2023

L'augmentation des pensions en urgence !

Les retraités ne lâchent rien ! Nous l'avons montré le 15 juin avec plus de 80 initiatives dans toute la France sous diverses formes . A Tours, une centaine de manifestants se sont réunis, place Jean Jaurès. Ce jour a été un nouvel avertissement lancé au gouvernement. **Les 9 organisations de retraités appellent les travailleurs retraités à manifester à nouveau dans toute la France le mardi 24 octobre. A Tours, rassemblement à 10h30, place Jean Jaurès.**



Samedi 23 septembre 2023



Des marches contre les violences policières, contre le racisme systémique et pour les libertés publiques se sont déroulées dans de nombreuses villes de France. 80 000 personnes ont défilé dans tout le pays. A Tours, la marche a démarré de la place Saint -Paul, du quartier du Sanitas jusqu'à la place Anatole France. Surveillée depuis le ciel par un hélicoptère de la gendarmerie nationale, elle a réuni 500 manifestants. Cette marche répond à un appel national signé par 92 organisations syndicales, associatives et politiques. **Voir article de Joël Ros page 4.**

29 septembre 2023. Rencontre avec les retraités à Amboise.



L'USR CGT 37 avec l'UL CGT d'Amboise et le soutien de l'UD CGT 37 à la rencontre des retraités d'Amboise.

Ce fut l'occasion de porter les revendications CGT sur l'augmentation des salaires et des pensions, d'échanger, notamment, sur leurs besoins en termes d'accès aux soins et aux services publics, de leur faire signer la pétition unitaire pour l'augmentation des retraites et les appeler au rassemblement mardi 24 octobre à 10h30, place Jean Jaurès à Tours pour porter cette exigence. Comme à l'habitude, les camarades ont reçu un très bon accueil avec des échanges très constructifs. Lors de cette initiative , il a aussi été distribué quelques 500 tracts d'appel à la manifestation unitaire et interprofessionnelle du 13 octobre.

Lien pour signer la pétition en ligne :

<https://www.change.org/p/10-d-augmentation-imm%C3%A9diate>



En grève, en manifestation intersyndicale
6 RAISONS DE SE MOBILISER
LE 13 OCTOBRE 2023

Pour nos salaires
Pour l'égalité
Pour nos services publics
Pour l'environnement
Pour nos retraites
Pour nos droits



Juin 2023

- 01. Annonce 2ème ligne de tram pour 2028 421 millions d'euros
Fondettes : 7 ouvriers intoxiqués au monoxyde de carbone
- 02. Attentat contre le local LGBT de Tours, un lycéen intégriste de 17 ans arrêté
- 04. Tours : grève des musiciens de l'Opéra, concert annulé
- 06. Tours : 5 000 à la manif
Incendie à la Table de Jeanne Marie. Restau solidaire de Tours
- 07. Rapport critique d'EELV 37 sur l'aéroport de Tours
Inauguration du Centre de Santé des Rives du Cher
- 09. Inquiétude sur les 200 emplois de Michelin Joué
- 12. Fermeture du bureau de poste Béranger Tours pour 16 semaines/travaux
Casino La Riche vendu à Intermarché
- 15. Rassemblement intersyndical retraités
- 16. Tremblement de terre dans les Deux Sèvres, ressenti dans le 37
- 17. 45 à la fête de l'USR à Veigné
3 500 à la marche des fiertés
- 20. La Membrolle : suicide d'un éducateur / harcèlement (Asso Anaïs)
Grève chez Ikea / salaires (CFDT)
- 21. Drones policiers au-dessus de la fête de la musique à Tours
L'ex clinique St Gatien de Tours reconvertie en maison de la solidarité ?
Malaise de 13 jeunes du SNU sous le soleil
- 23. Des gravures de 57 000 ans découvertes à Langeais
- 29. Pédo pornographie Un policier de la BAC de Tours condamné
Affrontements suite à la mort de Nahel

Juillet 2023

- 06. Accident mortel du travail à la champignonnière de St Laurent de Lin
- 08. 100 manifestants à Tours pour Nahel
- 16. Sophie Brocas nommée préfète de la région Centre
- 26. Régine Engstrom ex préfète de la région Centre au tribunal pour conflit d'intérêt / Nexity
- 28. Loches : Fermeture des urgences pour le WE

Août 2023

- 03. Tours : manif du personnel de Clocheville
- 11. Le conseil de l'ordre recense un déficit de 70 dentistes sur le département
Un policier arrêté à Tours / incendies de voitures
- 17. L'asso Météo Centre mise en cause par les « climatosceptiques »
- 18. Valse des préfets en Région Centre, 4 nouveaux départs après celui du 37
- 22. Le convoi de l'eau passe à Tours

Septembre 2023

- 02. 210 à la marche de protestation suite au suicide d'un éducateur de l'Asso Anaïs
Opérations reportées à Clocheville / COVID
Tours : Démission de la chargée de mission du plan Bien Vieillir
- 06. Policiers de Tours sanctionnés / propos déplacés sur What's App
- 09. Le groupe Vivalto rachète la clinique Vinci de Chambray. Appel à la grève des personnels.
- 10. La liste Renaissance EELV PCF l'emporte aux municipales de La Riche. Clément élu maire

- 14. Nouvelle fermeture des urgences à Chinon
- 15. Fermeture d'Auchan au Sanitas Tours
- 19. Tours 1 500 au repas des anciens au Vinci
- 23. Tours : 500 à la manif pour la justice sociale, les libertés publiques et contre les violences policières
- 24. Paumier, Roiron et Louault élus sénateurs du département
- 25. Des milliers de poissons morts dans la Cisse à Vouvray
- 26. Tours : 9 au rassemblement pour la Paix
Clocheville : préavis de grève pour le 2 octobre / effectifs et désorganisation
- 28. Un équipement de radiothérapie de 6 millions d'Euros à la Clinique Vinci de Chambray
Tours : Manif pour la défense du droit à l'IVG
- 29. Amboise : rencontre en territoire avec l'USR CGT 37
Tours : subvention municipale supplémentaire de 95 000 Euros aux organisations caritatives face à la montée de la précarité y compris chez les salariés
Grève (FO) à la clinique NCT+ Alliance à Tours Nord contre la surcharge de travail/ manque de personnel
- 30. Septembre 2023 : le plus chaud jamais enregistré dans le département



Répression antisyndicale : un pas a été franchi sur fond de répression d'état généralisée



Alors que 400 cégétistes ont fait l'objet de plaintes pénales suite à leurs actions militantes et plus d'un millier de répressions syndicales dans et en dehors de l'entreprise, notre secrétaire générale Sophie Binet mais aussi les secrétaires généraux de la CFDT, de FO, de la CFE-CGC et de la CFTC ont été convoqués le 7 septembre à l'Assemblée nationale sous contrainte (s'ils ne se présentaient pas, ils encouraient 7500 euros d'amende et deux ans de prison) et entendus par une commission parlementaire d'enquête sur la « structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action des groupuscules auteurs de violence à l'occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai ».

Rassemblement en soutien à Sébastien Menesplier devant la gendarmerie de Montmorency, le 6 septembre.

La commission, composée d'un député macroniste, un député LR, trois députés RN et un député écologiste, a demandé des comptes aux syndicats, sur leur fonctionnement, sur les grèves dans l'énergie et les coupures de courant. Il faut bien mesurer la gravité de cette prétendue enquête. La veille, notre camarade Sébastien Menesplier (membre du bureau confédéral de la CGT et secrétaire général de la fédération mines et énergie), a été convoqué à la gendarmerie et entendu pendant trois heures pour « mise en danger de la vie d'autrui par personne morale » suite à des coupures de courant dans le cadre de la grève contre la réforme des retraites.

Sophie Binet y a déclaré (extraits) : « Cette convocation s'accompagne d'un ruissellement de la répression organisée par le pouvoir.....Les conflits sociaux ne se règlent pas devant les tribunaux. La révolte des banlieues ne se règle pas devant les tribunaux, car nous assistons à la même chose. On mate la révolte des banlieues avec une répression inédite, avec aujourd'hui plus de 600 mineurs derrière les barreaux avec de la prison ferme...Nous ne nous laisserons pas faire...Nous allons nous retrouver le 23 Septembre prochain avec de grandes marches dans tout le pays, notamment à Paris contre la répression du mouvement syndical, la répression des jeunes des banlieues, la répression du mouvement environnemental. Nous allons nous retrouver le 13 Octobre...Leur objectif c'est de faire peur face au pouvoir de l'argent. Ils sèment la peur, ils récolteront la colère. Ils veulent isoler, nous nous rassemblons !

Le 8 Septembre comparaissaient devant le tribunal de Niort 9 militants, dont le secrétaire de l'UD CGT pour avoir organisé la manifestation de Sainte-Soline. Sophie Binet y déclarait : « Ceux qui devraient être poursuivis aujourd'hui sont ceux qui ont organisé la violence à Sainte-Soline en tirant sur les manifestants avec des armes de guerre. C'est Darmanin qui devrait être dans le box des accusés.... »

« Le 27 juin, le jeune Nahel était tué par la police. Il était la 15^e victime d'un tir mortel pour « refus d'obtempérer » depuis le 1er janvier 2022 ; La répression des émeutes qui ont suivi a été féroce avec près de 4000 interpellations (dont plus de 1000 mineurs), deux décès et des mutilations irréversibles suite à des tirs de LBD.

Le meurtre de Nahel a, une nouvelle fois, mis la lumière sur des **violences policières injustifiables et un racisme systémique qui touche fortement les forces de l'ordre.** Une situation encouragée par les déclarations factieuses de certains syndicats de police et une culture de l'impunité pour les auteurs de violences policières entretenue par l'institution (Le ministre de l'Intérieur, le préfet de Police, le Directeur Général de la Police) et qui remet gravement en cause l'État de droit.

Obsédé par le maintien d'un système inégalitaire qui profite aux ultras-riches et précarise la grande majorité de la population, le pouvoir emploie des méthodes autoritaires pour briser toute contestation.

Les entraves aux libertés publiques se multiplient, avec des interdictions de manifestations, une doctrine du maintien de l'ordre dénoncée par de grandes institutions internationales, des tentatives de dissolution d'associations... **Les libertés syndicales sont durement bafouées avec une criminalisation toujours plus forte des actions** - en particulier celles de la CGT - et qui s'accélère depuis le passage en force de la réforme des retraites. »

(Extraits de l'appel CGT aux marches unitaires du 23 septembre 2023 pour les libertés publiques et syndicales, contre le racisme systémique et les violences policières, et pour la justice sociale.)

80 000 personnes ont défilé dans près de 150 villes de France (500 à Tours), samedi 23 septembre à l'appel des collectifs et des familles de victimes de violences policières, des syndicats (CGT, Solidaires, FSU...) des partis politiques (NPA, LFI, EELV) et des associations. Source : la NVO du 25 Sept.

Et que dire de la série inquiétante de journalistes convoqués et placés en garde à vue ?

Non, Macron n'est pas un rempart contre l'extrême droite, c'est son premier tremplin !



La CGT exige des réponses immédiates et dans l'urgence, notamment:

Abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par les forces de l'ordre ;

Une réforme en profondeur de la police, de ses techniques d'intervention et de son armement, le remplacement de l'IGPN par un organisme indépendant de la hiérarchie policière et du pouvoir politique, le respect des libertés syndicales, du droit de grève, du droit de manifester et de la liberté d'expression.

LA
RUBRIQUE
ECO

« Qu'est-ce que l'inflation et comment la combattre ? »

En économie libérale, dite « néoclassique », l'inflation est une augmentation per-

sistante des prix des biens et des services pour des raisons conjoncturelles comme la guerre ou la montée des cours de l'énergie. Keynes y a apporté une autre définition « une augmentation de la demande par rapport à l'offre ». A chaque période d'inflation, les libéraux luttent contre les revendications légitimes de rattrapage des salaires sur les prix argumentant que l'augmentation des salaires est source elle-même d'inflation et certains milieux progressistes préconisent de cibler l'indexation de certains salaires considérant que l'indexation totale des salaires sur les prix accroîtrait les inégalités déjà très importantes.

Le problème est que beaucoup de théories ne remettent pas en cause l'inflation dévorante du capital dans sa lutte contre la chute tendancielle du taux de profit. Le débat qui consiste à caractériser l'inflation comme un conflit de répartition entre salaires ou pensions et profits doit être dépassé si on veut lutter efficacement contre les phénomènes structurels et conjoncturels d'inflation et sur les outils des autorités monétaires sur la stabilité des prix.

Les revendications pour les augmentations de salaires et de pensions, outre qu'elles sont légitimes et urgentes, sont aussi des rapports de force par rapport au capital.

Les boucliers tarifaires et le blocage de certains prix préconisés par Bruno Le Maire sont intenable car ils sont payés par les finances publiques et donc les citoyennes et les citoyens. C'est pourquoi dans notre dernier journal nous avons ciblé les gigantesques progressions des taux de marge des industriels, notamment de l'industrie agro-alimentaire.

Lutter efficacement contre l'inflation, c'est s'attaquer aux taux de marges des entreprises et à leurs taux de profit. C'est aussi se donner les moyens politiques de s'attaquer aux règles de soumission des mécanismes spéculatifs des marchés.

La lutte pour les augmentations de salaires, et donc la juste rémunération de la force de travail fait partie de ce combat capital/travail.

Pour combattre l'inflation qui n'est ni temporaire ni

générée par des événements récents comme la pandémie et la guerre en Ukraine, il faut des mesures structurelles : la question des salaires doit être posée en grand angle avec la formation, la reconnaissance des qualifications, l'organisation du travail, le sens du travail et la réduction du temps de travail. La place de l'entreprise dans la société doit changer et ne doit plus être sous le contrôle d'un patronat de droit divin. On voit comment les grands capitalistes et les grandes entreprises capitalistes sont sensibles aux pressions de l'opinion publique quand par exemple Bernard Arnaud sort son chéquier au profit des Restos du Cœur, une goutte d'eau (0,0004%) par rapport à sa fortune de 203 milliards d'euros.

Augmenter les salaires et les pensions, c'est redonner un souffle à l'économie qui est minée par la baisse de la consommation avec un risque sérieux de récession.

Mais l'inflation est aussi liée à l'enflure des marchés financiers. Alors, il faut reprendre le pouvoir sur l'agent des banques et sur le pouvoir de création monétaire de la Banque Centrale Européenne. On voit bien aujourd'hui le danger de sa seule mesure d'augmentation des taux d'intérêts qui anesthésie l'économie, fait remonter le chômage, augmente les intérêts de la dette publique, augmente la pauvreté, les prix du logement, et tue les investissements des entreprises.

Il faut donner une nouvelle destination à la création de monnaie : répondre aux besoins en emplois, en salaires, en retraites, financer les services publics et la transition écologique.

La CGT a une proposition forte : une politique monétaire sélective qui favorise salaire – emploi – social – services publics – environnement et qui durcit et entrave la spéculation financière.

Si on admet que l'inflation actuelle est une des manifestations dans la longue crise du capitalisme qui s'est installée depuis les années 70, alors seule une réponse systémique est capable de la juguler comme la création d'une monnaie commune alternative à l'hégémonie du dollar et une transformation radicale du FMI.

Jean-Louis CORVAISIER

Conseil de lecture : *L'Inflation qui en profite, comment la combattre* d'Evelyne TERNANT – Edition Gabriel Péri.

Enfin, le ruissellement capitaliste néolibéral va bénéficier au secteur de la santé...

Évidemment que non... Camarades, la lutte est loin d'être finale et l'heure est à la mobilisation partout, pour les services publics, les salaires, la retraite, etc.

Pour illustrer mon propos, l'assemblée nationale doit débattre autour du budget de la sécurité sociale qui prévoit de nouvelles régressions avec une chasse aux arrêts maladie notamment ceux générés par la téléconsultation qui seront limités à 3 jours.

Les malades seraient aussi soumis à taxations supplémentaires sur la consultation médicale qui passerait de 1€ à 2€ et la franchise médicament de 0,50€ à 1€ soit dans les deux cas + 100%.

Après la suppression de lits d'hôpitaux (100 000 en 20 ans), les fermetures de Centres Hospitaliers publics (60 rien qu'entre 2013 et 2018) et de services comme celui de la maternité d'Amboise pour exemple proche, les fermetures de services d'urgences temporaires par manque de personnels comme à Chinon, le numerus clausus créant des déserts médicaux notamment ruraux, la carence de médecins référents pour 6 millions de nos concitoyens (situation en constante dégradation où la CPAM n'envisage aucune amélioration avant 2030), les déremboursements de médicaments massifs passant le relai aux assurances et mutuelles pour en porter le coût sur les cotisations de leurs adhérents, la gestion calamiteuse de la pandémie à coups de mensonges et de billevesées pour masquer entre autres la désindustrialisation de notre pays, nous aurons effectivement tous du mal à apprécier le ruissellement du monde néolibéral et ses apports positifs à la vie de chacun.

Nous ne parlerons pas de l'inflation galopante, des salaires et pensions qui régressent malgré l'auto satisfecit de nos gouvernants pour des augmentations insuffisantes à couvrir l'écart. Tous ces points qui sont à mettre au crédit du ruissellement annoncé et que sœur Anne ne voit jamais venir...

Ruissellement qui fonctionne cependant mais pour les milliardaires qui, en période de crise liée à la Covid, ont accru leurs fortunes de plus de 200 milliards... Notre pays étant celui qui détiendrait les plus grandes fortunes de ce monde... Bref...

Plutôt que faire des cadeaux en exonérations de cotisations sociales aux grands patrons (75 milliards en 2022) que l'État ne compense pas intégralement, il convient de restituer ces sommes aux protections sociales de ceux qui créent les richesses par leur travail.

Appauvrir la sécurité sociale notamment en créant les conditions de l'insuffisance de recettes, c'est conduire la nation petit à petit vers un système à l'anglo-saxon où les plus faibles économiquement ne pourront plus se soigner comme il se doit et les plus riches se soigneront dans le secteur privé lucratif.

Dans l'état d'esprit des néolibéraux, tout doit être source de profits, de la naissance à la mort en passant par la maladie.

Il est temps pour beaucoup de cesser d'être passifs face à de tels changements et objectifs du capitalisme néolibéral régnant. Je ne parle pas des militants de la CGT qui connaissent ce que veut dire se mobiliser et combattre, je pense à tous ceux qui nous regardent les défendre en attendant tout de nous et pas assez d'eux même. C'est de la masse des salariés, 28 millions quand même, et de sa mobilisation pour refuser ouvertement les dogmes néolibéraux que dépendent les moyens de rétablir nos droits, nos conquises sociaux.

Oui, conquis et non acquis, car les droits que nous avons et que nous sommes en train de perdre ne sont pas issus de la bonté naturelle du patronat et des financiers mais des luttes de nos grands-parents et arrières grands-parents et plus loin encore.

L'heure n'est pas à se laisser endormir par les «grands blablas» de nos gouvernants et des médias de propagandes qui pour sauver leurs meubles essaient de diviser les classes laborieuses en tentant d'y semer la haine de l'autre qui serait responsable de tout et qui n'est en fait que la victime expiatoire du capitalisme néolibéral.

La CGT demande l'arrêt des exonérations de cotisations qui par évidence baissent les recettes des protections sociales, la suppression des taxations sur les visites médicales et les médicaments, la création d'un pôle public du médicament, l'amélioration des conditions de travail des personnels hospitaliers et l'amélioration de leurs salaires déjà pour stopper l'hémorragie de démissions de ces personnels, le renforcement du secteur hospitalier public notamment par l'accroissement du nombre de lits et le 100% sécurité sociale.

Entonner, pour finir mon pamphlet, l'hymne national serait à coup sûr critiqué par les organes de propagandes néolibéraux, pourtant son appel est sans équivoque : « Aux armes citoyens... »

Bref, soyons mobilisés partout, occupons la rue chaque fois que nécessaire et à bientôt car effectivement la lutte est loin d'être finale.

Philippe SALVAT



Savoir ce que parler veut dire

De quoi avons-nous besoin pour vivre... dignement ?

De cette question posée dans nos publications nous apprenons que :

*" 70 % des répondants estiment que leur **pouvoir d'achat** a baissé depuis deux ans, et 50 % disent qu'il devient difficile de vivre correctement de sa pension "*

Je ne peux pas me réclamer de notions linguistiques savantes, mais j'ai gardé de mon aïeul (mécanicien vapeur réseau Nord) cette citation qu'il se plaisait à rappeler : *"Savoir ce que parler veut dire"*. De sa vie durant, il ignorait l'existence d'Antonio Gramsci: **Dans les mots réside une force, elle s'apparente à celle des "armes"**.

De mon point de vue, l'intérêt de cette enquête réside aussi dans la juxtaposition "contre nature" de ces deux mots : - **Pouvoir** et **Achat** -. Comme si la duperie n'était pas assez grossière, ils sont repris dans toutes les prises de paroles, dans tous les éditoriaux de toutes orientations syndicales et obédiences politiques confondues. Curieux ! non ?

Pourtant, y a-t-il eu intervention des pouvoirs publics, des délégués syndicaux ainsi que les représentants patronaux, ont-ils été, par exemple, conviés pour élaborer des accords sur le choix des produits, sur leurs modes de production, sur les étapes conditionnant leurs élaborations, sur les marges bénéficiaires et les prix à la consommation? Quelle que soit la branche d'activité, la part d'enrichissement qu'apporte le travail du producteur est évincée, quant au consommateur il n'est, qu'un "mineur" économique.

Il y aurait donc, de la part des tenants du Capital et de la pen-

sée dominante, une volonté de tromper en usant d'un sophisme pour nourrir notre part de crédulité. D'autre part sur le versant salariés avec le lien de subordination, les luttes sociales privilégièrent, salaires, primes, actionnariat congés payés, santé, ...etc. et favorisait ainsi une certaine accoutumance à la "servitude volontaire".

Cette dualité n'est pas née d'aujourd'hui, elle n'a pas pour autant, toujours été au centre des préoccupations syndicales. Dans notre histoire politique par contre, elle a souvent fait l'objet d'affrontements, plus que verbaux. Ce fut déjà le cas en avril 1793 quand la Convention prévoyait d'inscrire dans son projet de déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, ce qu'est la Liberté et ce que doit être la Propriété. À ce sujet, Robespierre nous a laissé des textes enthousiasmants.

Plus tard, en novembre 1893, c'était Jean Jaurès, qui haranguait les députés conservateurs, pour leur parler du salarié souverain dans l'ordre politique, et réduit à une sorte de servage dans l'ordre économique.

Aujourd'hui, le Capitalisme est contraint de louvoyer sur les ruines et désastres, climatiques, économiques et humains qu'il a engendré. N'y a-t-il pas là une opportunité pour rendre concordants discours et vocabulaire de sorte que nous pourrions nous y reconnaître ? Une ambition qui pourrait s'inscrire dans le cadre d'une émancipation des salariés. Un projet digne d'un syndicat progressiste !

Mais... ce n'est qu'un point de vue.

Michel RUCKEBUSCH

Laïcité, attention à l'instrumentalisation.

Dans la période extrêmement trouble que nous connaissons actuellement, la notion de laïcité est mobilisée à tort et à travers par une grande variété de personnalités politiques et médiatiques. La confusion est entretenue, le plus souvent pour faire diversion, on l'a vu récemment à l'occasion de la rentrée scolaire. Aussi est-il utile de simplement rappeler ce qu'est vraiment la laïcité et ce qu'elle n'est pas.

En France, ce qui fonde la laïcité depuis la Loi de 1905, c'est la séparation de l'église et de l'État. L'État est neutre et ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte. Elle distingue la sphère publique de la sphère privée. En conséquence, ceux qui représentent l'État doivent conserver cette neutralité dans l'exercice de leurs fonctions. Ceci ne leur interdit cependant pas leur

liberté de conscience dans leur vie privée. L'État assure en même temps, la liberté de conscience pour chacun, donc de croire ou de ne pas croire et de suivre ou de ne pas suivre des préceptes religieux dans la conduite de sa vie. Libre enfin et surtout d'exprimer les opinions de son choix.

Pourtant, depuis 1905, ce principe de laïcité, connaît dans notre pays, un certain nombre d'accros, souvent passés sous silence, par exemple :

En Alsace-Moselle, c'est l'État qui rémunère les prêtres, les pasteurs et les rabbins comme des fonctionnaires.

Depuis 1959, la Loi Debré permet, chaque année, le détournement de milliards d'euros au profit de l'école privée confessionnelle au détriment de l'école publique qui agonise.

Nombre d'élus, dont le président de la République, lui-même, participent à des cérémonies religieuses pendant l'exercice de leurs fonctions.

L'État tente de s'immiscer dans le fonctionnement des cultes.

Emmanuel Macron tente de rompre avec le principe de séparation entre l'église et l'État et souhaite voir rétabli le lien avec l'église catholique.

Si nous devons être vigilants pour la préservation de la laïcité, c'est bien sur ces points que nous devons être d'abord attentifs.

En conclusion, ne laissons personne détourner démagogiquement le sens et l'usage de la laïcité, il en va de nos libertés les plus fondamentales.

Hervé RIGAUULT

La CGT et les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

Des enjeux et des ambiguïtés

La question qui se pose pour les militantes et militants de la CGT c'est : « *que sommes-nous allés faire dans cette affaire* » ?

Question légitime mais qui trouve sa réponse dans l'origine de la candidature. Celle-ci est une décision politique, laquelle a aucun moment n'a concerné la CGT au niveau décisionnel. En toute indépendance et compte tenu de son engagement sur les questions sociétales et sur celles des activités physiques et sportives, il a été décidé que nous devons prendre notre part dans les propositions incluses dans le dossier de candidature afin de pouvoir intervenir sur les choix effectués.

Cette décision a été motivée par le fait que l'événement, si la candidature était retenue pour que Paris devienne ville Hôte des jeux, mettrait en jeu des emplois de tous ordres tels que ceux de la construction, de la logistique, de la sécurité privée, de l'hôtellerie/restauration ou des transports ainsi que tous ceux périphériques comme l'accueil avec maîtrise des langues ou encore ceux directement liés aux enceintes sportives et aux compétitions.

Il se posait également la question polémique de l'utilisation du bénévolat détourné par le comité d'organisation en volontaires, terme d'origine anglo-saxonne n'ayant pas le même contenu juridique. Or le bénévolat, spécificité française, est le socle de l'activité du mouvement sportif associatif, d'où le positionnement de la CGT pour le défendre.

La genèse de la charte sociale

C'est donc à l'issue de rencontres croisées lors de deux événements majeurs au moment de la candidature que l'idée d'une charte sociale a vu le jour.

La CGT organisait le 15 novembre 2015 une journée consacrée au sport en entreprise et à la candidature aux JOP2024 et le Comité National Olympique et Sportif (CNOSF) lançait officiellement cette candidature en y invitant la CGT. Le co-président du comité de candidature confirmait alors sa participation à l'initiative CGT, ce qui fut décisif. De son côté la CGT, ayant déjà participé à la rédaction d'une charte sociale lors de la candidature avortée pour les jeux de 2012, portait l'idée d'une nouvelle charte sociale pour défendre les intérêts des salarié-s au cas où Paris l'emporterait.

La proposition de la CGT fut adoptée par le comité de candidature avec la création d'un groupe de travail regroupant les cinq confédérations et les représentants de ce même comité de candidature sous l'autorité de son Directeur Général Etienne Thobois. Le texte élaboré, dont la CGT fut à l'origine, aboutit à une charte sociale en 16 points qui fut signée dans un premier temps par l'ensemble des parties-prenantes le 20 mars 2017.

Le patronat ayant souhaité rejoindre les signataires, ce fut chose faite le 11 juillet 2017 pour aboutir à la charte sociale définitive reprenant la totalité des propositions de la CGT avant la délibération du CIO. Ce fut chose faite lors de la réunion plénière du Comité International Olympique (CIO) à Lima au Pérou le 13 septembre 2017.

Il faut noter que lors de la signature de la charte en présence du CIO, la délégation de Los Angeles comptait dans ses rangs une représentation du principal syndicat Nord-Américain AFL-CIO.

Alors la question se pose de savoir si cette charte sociale a servi la cause de la candidature ? elle a au moins servi à donner une nouvelle vision de ce que devrait être un grand événement sportif dans un monde secoué par les mouvements sociaux et environnementaux.

Le contenu

D'une manière générale, l'idée était de créer, à l'occasion des JOP 2024, un modèle duplicable s'agissant de la tenue de grands rendez-vous, la France étant un pays qui organise beaucoup et pas seulement des événements sportifs. Cinq ans avant les JOP, le Mondial de football féminin 2019 aurait pu constituer un premier banc d'essai pour tester une partie des dispositions listées plus haut.

De manière générale, mais toujours dans cette même logique de création d'un modèle duplicable, la clé de voute de ce projet, visant à donner corps à la Charte sociale Paris 2024, était de donner, à l'occasion des Jeux parisiens, davantage de sens et de portée à l'engagement militant et associatif.

Il s'agissait donc de donner un contenu de contrôle de défense de tous les salariés en termes de respect des conditions de travail et du respect des normes de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Le lien des retraités d'Indre et Loire

En ce sens la charte sociale a pris toute sa place avec un comité de suivi regroupant l'ensemble des organisations syndicales confédérées et des organisations patronales.

Son intervention se situe à trois moments :

1. La préparation de l'événement concernant principalement la construction (gros œuvre), le second œuvre, et tous les travaux périphériques tels que la distribution de l'énergie pour Enedis, celle des télécommunications et médias pour Orange et les transports (RATP, SNCF, infrastructures routières).
2. La tenue des JOP en été 2024 concerne non seulement la restauration, l'hôtellerie, l'accueil, la sécurité privée mais aussi les athlètes eux-mêmes considérés comme des salariés particuliers ainsi que les bénévoles ou volontaires selon les organisateurs. Ce qui pose la question du temps de travail dérogatoire et qui a donné lieu à un décret spécifique ainsi que les conditions d'application des décrets sécuritaires qui font des JOP un véritable enjeu d'expérimentation de la surveillance des foules.
3. Et enfin l'héritage des jeux qui concerne non seulement les populations situées aux alentours des lieux de compétition et annexes comme le village média ou encore le village des athlètes, mais aussi le mouvement sportif dans son ensemble s'il y avait une volonté politique de mettre en œuvre un véritable plan de développement des pratiques sportives.

On peut regretter que la charte sociale n'ait pas de

caractère contraignant et que le comité de la charte n'ait qu'un rôle consultatif. Cependant un certain nombre de résultats positifs ont été enregistrés tels que la régularisation de sans-papiers et l'éviction des entreprises qui les employaient. Il en va de même pour les accidents du travail dont le nombre a été considérablement réduit du fait de la présence permanente de l'inspection du travail effectuant des contrôles quotidiens sur les chantiers. On ne dénombre aucun accident mortel sur les chantiers des JOP menés tant par la SOLIDEO que le COJOP, chantiers qu'il ne faut pas confondre avec ceux du Grand Paris Express.

En conclusion

Malgré une action permanente et active pour assurer ce contrôle de l'ensemble des dispositifs œuvrant à la réalisation de l'événement, il est à regretter que le Président du COJOP n'ait à aucun moment évoqué la charte sociale dans sa communication.

La charte sociale n'a-t-elle été qu'une instrumentalisation pour gagner la candidature ? Personne ne le sait mais dans l'idée des concepteurs il y a l'idée d'en faire un exemple reproductible au niveau des autres événements, en France et au niveau mondial. D'ailleurs une charte sociale fut adoptée pour la coupe du monde de rugby.

C'est ce dont nous essaieront de débattre le 9 novembre 2023 lors du débat public organisé sur ce thème.

Jean François DAVOUST

L'Université Populaire de l'Union Départementale CGT d'Indre et Loire organise, le 9 novembre 2023

Une Journée d'Etude pour les militants et syndiqués
Les pratiques sportives pour toutes et tous les enjeux et les moyens

Horaires : 9h00 / 16h00

Lieu : salle de conférence à la maison des syndicats – 18, rue de l'Oiselet à St-Avertin

Fiche d'inscription et programme sur le site internet de l'UD ou en appelant au 02 47 38 53 81

Un grand Débat Public OUVERT A TOUS
Les jeux olympiques et paralympiques Paris 2024. Une charte sociale – Un héritage

Avec la participation de Bernard Thibault

Soirée : 18h/22h00

Lieu : Maison des Sports de Touraine - Le Bas Champeigne - 37210 Parçay-Meslay

Programme sur le site internet de l'UD ou en appelant au 02 47 38 53 81

Nûdem Durak. Sur la terre du Kurdistan

Un livre-combat pour la liberté du peuple kurde

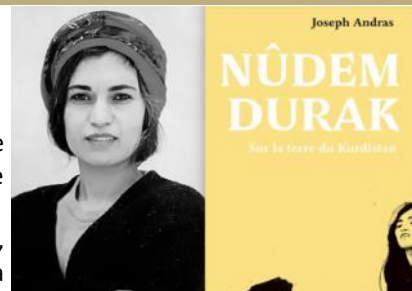
En 2015, la chanteuse Nûdem Durak a 22 ans lorsqu'elle est condamnée à dix-neuf ans de réclusion par le régime turc. Son crime ? Avoir défendu, par sa musique, la lutte et la culture de son peuple kurde.

À ce jour, faussement accusée d'être membre d'une prétendue « organisation terroriste », elle est toujours enfermée. Nûdem Durak est condamnée à rester en prison jusqu'en 2034 : à travers elle s'exprime la lutte de tout un peuple pour sa liberté.

Joseph Andras poursuit, cinq ans après *Kanaky* (Actes Sud), son travail d'enquête littéraire : dans un récit incarné, sensible et documenté, fruit de quatre ans de recherche, il reconstitue, à travers la vie de la jeune artiste, l'histoire d'une injustice individuelle et collective. Un récit internationaliste, composé aux côtés de la détenue, comme un vibrant appel à la solidarité pour tous les prisonniers politiques.

Ce livre s'inscrit pleinement dans la campagne internationale « Free Nudem Durak » qui compte déjà des voix de premier plan : Angela Davis, Noam Chomsky, Ken Loach, Juliette Binoche,..... A travers ce livre, à la fois œuvre littéraire et politique, Joseph Andras donne à la persécution des Kurdes une incarnation, celle d'une femme, non vue comme une héroïne, mais comme une figure emblématique et banale de ce que vivent les Kurdes au quotidien depuis des décennies. Des femmes, depuis la mort de Masha Amini, arrêtée par la police des mœurs à Téhéran parce que son hijab ne couvrait pas complètement ses cheveux, ont lancé un large mouvement de contestation au Kurdistan en Iran rassemblé autour du slogan kurde « Femme, vie, liberté ».

Mercredi 18 octobre 2023 à 19h rencontre autour du livre à la librairie « Les temps sauvages », 82 avenue de Grammont à Tours avec l'association France-Kurdistan 37.



Isabelle DAVID (en lien avec l'association France-Kurdistan 37)

Samedi 17 juin 2023, 6^{ème} fête de l'USR CGT 37.

Notre objectif : Faire la fête, se retrouver entre camarades de la CGT pour une journée conviviale et récréative le tout à un tarif abordable.

Notre fête 2023 s'est déroulée le samedi 17 juin dans des conditions idéales. Du soleil mais pas trop chaud dans un cadre champêtre très adapté.

40 camarades ont répondu présents et se sont retrouvés sur le site La Maugerie, propriété de la CMCAS d'EDF.



La participation était en baisse cette année. Les camarades ont-ils eu peur de la canicule ? La date était-elle trop avancée dans le mois de juin ? Il y a-t-il une lassitude ? Il faudra prendre en compte ces questions pour la reconduction ou non de cette initiative.

Mais même si nous étions moins nombreux, cette fête fut une belle réussite avec un bon moment de fraternité dans une ambiance chaleureuse.

Cette journée a débuté par la randonnée organisée par Martine Marie et Viviane Portevin. En route pour le domaine de Cangé à Monts et son parc ombragé de quinze hectares.

Précédé d'un punch et de ses bouchées apéritives, le repas d'une grande qualité avec comme plat principal un couscous royal, préparé et livré par « le Faisan » de Saint Avertin, fut apprécié à l'unanimité.

Comme l'an dernier, ce repas fut animé par Stéphanie et Dominique du groupe « Quai des Brunes ». Beaucoup ont repris en chœur leurs chansons. Et comme nous avons parmi les camarades, des chanteuses et chanteurs de grand talent, nous envisageons de monter la chorale de l'USR! Mais il nous faudra beaucoup de répétitions avant de nous produire!! Par contre, un grand bravo à Michel Pineau, Isabelle et Christian Dufraisse.



Saluons et remercions Hervé Rigault pour nous avoir présenté sa magnifique exposition de photos sur le thème « De l'UD CGT 37 à la boulangerie de Noizay » qui met en valeur le travail de Stéphane Deplobin, notre ancien secrétaire général reconverti dans la boulangerie.

L'après-midi s'est prolongé avec des jeux de cartes et pétanque.

Rendez-vous l'année prochaine ?

Isabelle DAVID

